



Pour citer cet article :

Marie Bernard (sœur), Guichard, Henri,
« Aménagement des services intérieurs »,
***Sauvegarde de l'enfance*, n°1-3 (« L'équipe-**
ment en matériel et en personnel des services
de sauvegarde de l'enfance »), janv.-mars 1954,
p. 19-29.



AMÉNAGEMENT DES SERVICES INTÉRIEURS

*par Sœur MARIE-BERNARD, directrice
de la maison Sainte-Marguerite à Paris,
et M. GUICHARD, directeur
du centre d'observation de Poitiers.*

GENERALITÉS

Les études faites au Congrès de Dijon ont mis en lumière l'existence de deux besoins fondamentaux retrouvés à toutes les étapes du développement de l'enfant sous des formes diverses :

- 1^o) le besoin de sécurité,
- 2^o) le besoin d'autonomie,

autrement dit : d'une part besoin de cadre, de protection, de tendresse ; d'autre part besoin d'apprentissage, d'essai, d'initiative, de libre action.

La satisfaction de ce double besoin requiert alternativement l'ingérence de l'adulte éducateur et la possibilité de la libre expression de l'enfant. Pratiquement le rythme éducatif se décompose en temps forts, où l'enfant est cadré, où on exige de lui un effort, et en temps faibles où il se détend, se libère et se livre à une activité spontanée.

Discipline d'une part, libre expression de l'autre alternent :

- dans l'horaire quotidien, hebdomadaire, annuel,
- dans l'attitude des diverses personnes qui s'occupent de l'enfant,
- dans les locaux eux-mêmes.

Les services intérieurs dont nous avons à étudier l'aménagement paraissent être essentiellement les lieux de libre expression, qui répondent au besoin de sécurité par la protection, le confort et l'intimité et au besoin d'autonomie par la souplesse de l'installation, la richesse et l'authenticité des possibilités d'initiative qu'elle offre en même temps que leur juste concordance avec la réalité de demain.

L'enfant trouve tout naturellement dans le cadre familial ce mode de réponse à ses besoins, nuancé suivant son âge : au sortir de l'école ou de l'apprentissage, le jeudi, le dimanche, pendant les vacances, il rentre « à la maison », se met à l'aise, se raconte, bricole, va et vient librement, trouve un écho affectueux à tout ce qui le touche.

Aussi a-t-il paru essentiel de se rapprocher au maximum de cette formule familiale dans la conception de l'aménagement des services intérieurs qui doivent, en internat, suppléer le foyer déficient. Ne nous y trompons pas cependant : une copie intégrale du cadre familial ne sera jamais possible et les essais trop poussés dans ce sens resteront toujours faux sur quelque point. Il est préférable

de chercher à donner une réponse valable par des moyens propres à l'internat, ces moyens étant beaucoup plus des équivalents que des reproductions de la contribution familiale à la construction de la personnalité de l'enfant.

Il faut dès le début se mettre en garde contre deux excès possibles :

— d'une part l'aménagement vu uniquement en fonction des réactions psychiques des enfants, ce qui mènerait à l'anarchie, à l'irréel, à la « cocasserie »,

— d'autre part le souci prépondérant de confort, d'économie, de rationalisation, point de vue uniquement adulte qui facilite la tâche de l'éducateur sans tenir suffisamment compte des besoins profonds de l'enfant.

Il faut encore apporter à l'étude de l'aménagement idéal des services intérieurs un souci de nuance et de relativité, toujours en éveil. Suivant l'âge, le sexe, la catégorie, le milieu social des enfants, d'une part, et d'autre part suivant le lieu d'implantation, le paysage, le climat, les coutumes du pays, le caractère rural ou urbain de l'établissement, il y aura une adaptation à faire, à plus forte raison s'il s'agit de transformer une maison existante. C'est donc un esprit qu'il faut apporter à ce travail beaucoup plus que des recettes, ou plutôt un amour intelligent et informé qui saura garder à chaque maison sa personnalité attachante, facteur primordial de sécurité pour l'enfant.

Ceci dit, il reste néanmoins qu'une étude précise et pratique de l'aménagement est indispensable à qui veut gagner du temps, en profitant des expériences des autres, économiser de l'argent en évitant les tâtonnements et les repentirs, et en bénéficiant d'une certaine standardisation du matériel, surtout à qui veut éviter des erreurs éducatives et concrétiser au maximum les données de la psychologie.

SALLES DE NUIT

Implantation.

La salle de nuit est le lieu de la sécurité par excellence. L'enfant y pénètre à l'heure toujours un peu angoissante de la tombée de la nuit, il va s'y embarquer dans le sommeil. Il faut qu'il dorme bien. La salle de nuit doit donc se trouver dans un endroit calme, loin des bruits de la rue, loin des secteurs de la maison où le travail est bruyant tels que cuisine, buanderie, éventuellement ferme ou tous autres communs ou locaux où le lever est très matinal.

La salle de nuit sera à l'étage : au rez-de-chaussée elle donne aux enfants jeunes un sentiment d'insécurité, d'autre part elle risque d'être humide et difficile à maintenir propre. Les avantages de la salle de nuit au rez-de-chaussée : suppression des escaliers, proximité possible avec le bloc sanitaire justifieraient difficilement ce mode d'implantation, sauf peut-être pour de grands garçons.

Moyens d'accès.

Doit-on pouvoir accéder le jour à la salle de nuit ? La question est difficile à trancher en bloc. Il sera toujours souhaitable pour l'enfant de pouvoir se rendre librement dans la journée à la salle de nuit si elle répond vraiment à un besoin

d'individualisation comme elle doit le faire, mais, pour éviter des causes de désordre, ceci suppose, dans un centre, d'une part un certain niveau éducatif atteint, d'autre part une possibilité de surveillance discrète, c'est-à-dire la présence de l'éducateur dans sa proche chambre. A plus forte raison si la salle de nuit est en même temps salle de jeux, l'enfant y aura libre accès en permanence. On pourra également la concevoir comme faisant bloc avec la salle de veillée, celle-ci étant une sorte d'antichambre de la nuit, auquel cas on pourra même supprimer la porte, à condition que la salle de veillée soit suffisamment intime et fermée.

De toute manière l'accès de la salle de nuit doit être « large et commode » ; sans insister davantage sur ce problème qui doit être réétudié dans un autre rapport, il est bon de rappeler que les portes et les fenêtres requièrent une solidité et une résistance éprouvées et que les rampes d'escaliers peuvent être dangereuses si elles ne sont pas munies d'éléments spécialement destinés à éviter les glissades.

Eclairage et ventilation.

Il est souhaitable que les salles de nuit soient largement aérées et ensoleillées — orientées de telle sorte qu'elles se trouvent protégées des vents dominants (voir rapport sur les règles de sécurité générale). La dimension des fenêtres et l'agencement des volets dépendent en partie du climat, mais partout il faut éviter à l'enfant l'insécurité de la « cage de verre » et l'anxiété de la pièce trop fermée. Les fenêtres seront à une hauteur moyenne pour permettre aux enfants de voir le paysage extérieur tout en supprimant le danger des chutes. Il faut pouvoir ouvrir les fenêtres la nuit sans craindre que des enfants à demi éveillés ou somnambules risquent de franchir l'appui. S'il s'agit d'enfants particulièrement nerveux ou déficients (en C.O. par exemple) on pourra étudier un système de sécurité sous forme de petites grilles décoratives, à condition d'éviter toute impression de « mise en cage ».

La ventilation se fait naturellement dans la journée.

Chauffage.

Le chapitre est étudié dans un autre rapport. Nous nous bornons à rappeler que le chauffage n'est utilisé que par intermittence, aux heures du lever et du coucher, sauf si le dortoir est en même temps salle de jeux.

Pour les raisons énumérées plus haut on évitera les appareils à trop haute température insuffisamment isolés.

Types de salles de nuit.

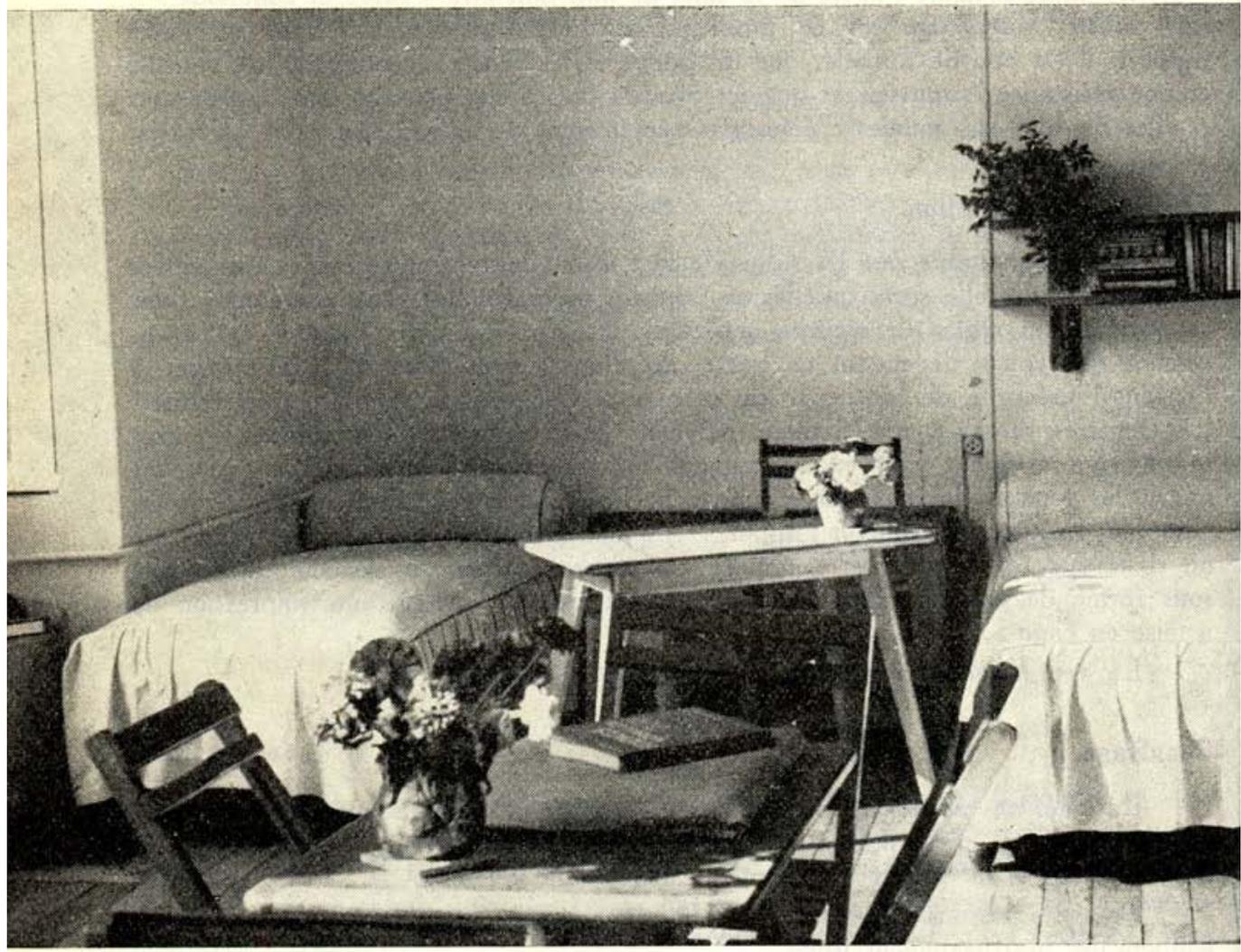
Le grand dortoir tend heureusement à disparaître. On peut toujours l'aménager conformément à un des types suivants :

1°) *Chambres individuelles* : elles conviennent aux adolescents et aux jeunes. La phase d'intériorisation qui caractérise leur évolution demande une possibilité de solitude. Ils ont besoin également d'initiative croissante au moment où ils s'affirment face à leur milieu.

Il faut distinguer ici la chambre où ils vivent (homes de semi-liberté, foyers de jeunes, chambres d'accueil en C.O.) et la chambre où ils dorment (sections

INSTITUTIONS DE BIENFAISANCE

Il est intéressant de constater que dans ces établissements, les soins sont donnés par des infirmières et des aides-soignantes, ce qui permet de maintenir un certain niveau de qualité des soins. Les établissements de soins de longue durée sont en fait des lieux de vie où les personnes âgées sont accueillies et prises en charge. Les soins sont donnés par des professionnels de la santé, ce qui permet de garantir la qualité des soins. Les établissements de soins de longue durée sont en fait des lieux de vie où les personnes âgées sont accueillies et prises en charge. Les soins sont donnés par des professionnels de la santé, ce qui permet de garantir la qualité des soins.



Une chambre à l'I.M.P. de Vauréal (Seine-et-Oise)

Les soins de longue durée sont en fait des lieux de vie où les personnes âgées sont accueillies et prises en charge. Les soins sont donnés par des professionnels de la santé, ce qui permet de garantir la qualité des soins. Les établissements de soins de longue durée sont en fait des lieux de vie où les personnes âgées sont accueillies et prises en charge. Les soins sont donnés par des professionnels de la santé, ce qui permet de garantir la qualité des soins.

de grands en dernière période d'éducation). Les premières doivent être un peu plus grandes (cf. rapport Gonse, p. 6). Les unes et les autres doivent comporter le lit (divan si possible), une table (85 × 75 au minimum), une chaise ou deux, une armoire : penderie-rayonnage combinés, une table de chevet ou cosy, un lavabo.

L'éclairage et l'aération seront largement donnés (on évitera autant que possible les demi-fenêtres), la fenêtre ouvrant de telle sorte que l'occupant n'ait pas l'ouverture immédiatement derrière la tête.

La commande de l'éclairage sera individuelle, cependant un commutateur général devra permettre l'extinction des lumières.

La décoration doit être laissée à l'initiative de chaque enfant.

2°) *Boxes* : Dans cette disposition, le lit de chaque élève est séparé de celui de son voisin par une cloison formant ainsi une petite chambre ouverte qui ne présente peut-être pas pour l'adolescent le même attrait que la chambre individuelle fermée, mais n'en n'a pas moins l'avantage de permettre l'apprentissage de l'indépendance et le développement de la personnalité.

L'aménagement est à étudier très soigneusement, le problème étant de loger le maximum de choses dans le minimum de place. On a recours à des meubles combinés tels que divans-commodes, à larges tiroirs, glissant sous le sommier, lavabos à couvercle formant table, armoires-penderies formant cloison grâce à une disposition en chicane, cosy, etc.

Chaque adolescent, à plus forte raison chaque adolescente, doit pouvoir ranger dans son box son linge personnel.

Le box est fermé par un rideau sur tringle.

Pour assurer d'ailleurs une plus grande individualisation, il est préférable d'installer une double ligne de boxes au milieu et dans l'axe de la pièce, laissant un passage tout autour, l'aération et l'ensoleillement étant donnés par les fenêtres face aux occupants qui peuvent en profiter davantage en ouvrant leurs rideaux, sans se gêner mutuellement.

On évitera si possible les groupes trop nombreux à cause du bruit. Certains procédés tels que la peinture à la laine de verre permettent d'ailleurs une certaine isolation phonique.

3°) *La chambre d'équipe* : convient surtout aux enfants jeunes, aux prépubères d'une façon générale.

C'est la chambre de la petite collectivité où l'individualité de chacun est poussée moins à fond que dans les types précédents. L'enfant aura cependant la possibilité d'avoir « son coin à lui », aménagé de telle sorte que se conjuguent harmonieusement la personnalité de l'individu et l'esprit d'équipe.

Elle comporte de préférence six ou huit lits groupés par trois ou quatre (cf. rapport Gonse). Chaque sujet devra disposer d'une chaise et d'un bahut placés au chevet du lit — une ou deux tables et trois armoires-penderies avec deux battants peuvent compléter l'équipement de la pièce. Nous craignons que les armoires-penderies ne détruisent l'esthétique du lieu. Il existe des meubles mixtes, formant un bloc, armoire-penderie et bahut avec tiroir dont le plateau supérieur se trouve à la hauteur normale d'une table de nuit.

On procurera aux enfants des éléments de décoration qu'ils utiliseront suivant leur goût (vases à fleurs, tableaux).

Pour éviter que l'individuel ne nuise à l'harmonie de l'ensemble et pour limiter la dégradation des murs par clous et punaises, on pourra prévoir une zone de décoration : panneaux, plinthe, rayonnage à la tête du lit, etc.

La commande de l'éclairage sera propre à chaque chambre, mais là aussi un commutateur général devra permettre l'extinction des lumières de toutes les chambres ou de groupe de chambres. Une veilleuse de très faible intensité sera disposée du côté de l'accès aux W.C. de façon à ne pas gêner le sommeil.

A côté de la chambre d'équipe, il faut prévoir un groupe sanitaire qui pourra être bloqué avec celui de plusieurs autres chambres analogues (cf. rapport Gonse). Il comportera un lavabo par enfant et une douche par chambre.

La chambre d'équipe pourra servir également de salle de jeux s'il s'agit d'enfants jeunes. Il est bon pour eux de retrouver le soir les jouets familiers dont ils s'entourent volontiers au moment de s'endormir. Ils peuvent vivre en pleine sécurité la phase intermédiaire entre le jour et la nuit. Cette combinaison a également l'avantage de permettre à l'éducatrice de faire la toilette des enfants un par un pendant que les autres jouent tranquillement.

Qu'il s'agisse de chambres individuelles, de boxes ou de chambres d'équipe, on évitera toujours dans l'aménagement des salles de nuit le genre original et inconfortable qui rappelle trop le camp de vacances ; les lits superposés, les lits de camp, les sacs de couchage, qui conviennent pour une courte durée de vie exceptionnelle en été, faussent l'apprentissage de la vie courante s'ils sont utilisés en permanence ; ils plaisent peut-être aux garçons qu'ils maintiennent dans une ambiance de jeux sportifs ou d'évasion, mais ils ne sauraient être conseillés dans un ensemble éducatif.

Il en est de même des fresques qui deviennent vite obsédantes. Il faut prévoir des peintures claires, reposantes, et une décoration générale très sobre que pourraient relever la couleur et le dessin des dessus de lits et des rideaux.

Mobilier.

Le lit sera métallique de préférence. Dans les chambres individuelles et dans les boxes, la literie métallique peut être insérée dans un cadre de bois formant divan, plus esthétique et plus intime. Dans les chambres d'équipe on préférera le lit de hauteur moyenne combinant la commodité du nettoyage avec l'esthétique. La hauteur du lit devrait d'ailleurs correspondre à la taille des occupants (pas de lits trop courts pour grands adolescents, pas de lits trop hauts pour enfants jeunes).

1°) *Le matelas :*

a) Le matelas laine et crin s'affaisse assez vite si la proportion du mélange et la qualité ne sont pas très étudiées.

b) Le matelas métallique présente quelque avantage sur le précédent, il ne s'affaisse pas et n'a pas besoin de cardage. Il est aussi plus hygiénique. M. Sainsaulieu nous fait remarquer les exigences que l'acheteur est en droit de présenter : matières rigoureusement neuves :

- bonne aération de l'intérieur par des ventouses latérales nombreuses,
- fils d'acier à haute résistance, protégés contre l'oxydation,
- garniture en coton linters nappé.

c) Le matelas de caoutchouc, expérimenté surtout dans les hôpitaux, n'est pas requis pour les enfants bien portants.

Quel que soit le type de matelas utilisé, il devra être muni d'une housse amovible et lavable.

Rappelons pour mémoire la nécessité d'un stock suffisant de draps pour en prévoir le change, de trois couvertures (ceci est fonction de la situation géographique de l'établissement) et d'un couvre-lit, par lit.

2°) *La table de nuit* peut être le meuble le plus personnel. Les modèles sont très variés suivant la disposition des chambres en boxes ou en dortoirs. Dans les chambres individuelles on peut utiliser de petites tables légères. Elles seront beaucoup plus importantes dans les chambres d'équipe où elles peuvent constituer une relative séparation sous forme de meubles plus hauts à rayons et à tiroirs. On peut les supprimer dans les boxes et les remplacer par une tablette à la tête du lit, un rayon ou un petit placard à hauteur, car il y a avantage à tout fixer dans cet espace réduit où il est difficile d'avoir des meubles « meubles ».

3°) *L'armoire* sera fonction de l'organisation de l'établissement et suivant que le linge sera dans des casiers de lingerie et distribué à jour fixe ou qu'il sera laissé au libre usage des élèves. L'armoire aura un ou deux compartiments, l'un formant penderie, l'autre présentant des rayonnages pour le linge. La présence d'armoire est discutable pour les jeunes enfants dont les vêtements seront plutôt centralisés (cf. rapport Gonse : armoire décrite, très pratique).

4°) *Matériel pour énurétiques*. Nous insistons particulièrement sur ce point. Chaque établissement devrait être doté d'un matériel pour énurétiques, matelas spéciaux, alèzes... Il importe avant tout de ne pas ancrer dans l'enfant énurétique un sentiment d'infériorité en le mettant à part ou en le dotant d'une literie de rebut. Il ne faut pas d'autre part que sa présence incommode les autres. L'emploi de matelas spéciaux à partie centrale creuse aboutissant par un tuyau de caoutchouc à un récipient permet de maintenir l'énurétique dans la chambre commune. Cette solution est préférable à l'hygiène qui se voit davantage et nécessite plus de manipulations.

Si l'énurésie est faible, très intermittente ou en régression, une alèze suffira qui mettra moins l'accent sur l'anomalie de l'enfant. ↑

Annexes. Elles sont prévues dans le rapport E. Gonse : W.C., déchaussoir.

Chambre de l'éducateur.

Elle n'est pas son logement. Il a une autre chambre ailleurs. Il ne s'agit donc pas d'une installation complète ; cependant la chambre doit être meublée, avoir un lavabo, être confortable, accueillante tant pour l'éducateur que pour les enfants qui y viennent éventuellement.

L'ouverture sur le dortoir peut se faire par une baie à glissière en verre martelé permettant des moments d'isolement et ensuite un large contact avec les enfants, le rôle de l'éducateur n'étant plus une surveillance, mais une présence.

Une *salle de veille* pour le veilleur de nuit faisant office de tisanerie, avec : paillasse, réchaud et petit placard à vaisselle. Le mobilier sera réduit à une table et une chaise.

Un petit local sera réservé au dépôt du linge sale avant son expédition à la buanderie et du matériel de nettoyage (seaux, balais, serpillières, brosses, etc.).

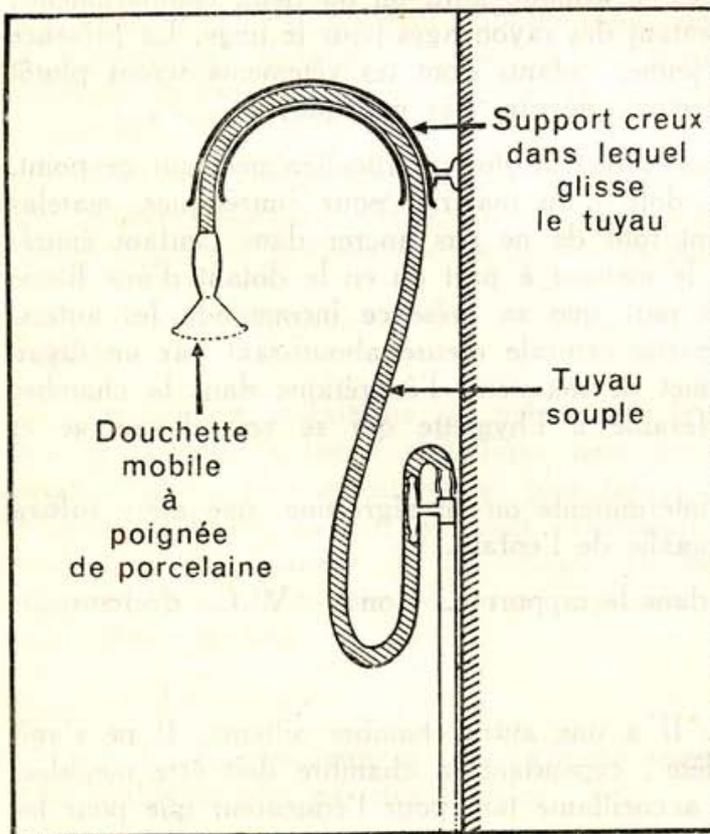
S'il s'agit de grandes filles, une *laverie* est indispensable avec possibilité de séchage rapide et de repassage. Cette installation, dont l'accès doit être libre en permanence, est un des meilleurs moyens de préparation à la vie sur le plan psychologique et sur le plan pratique (cf. rapport E. Gonse).

Installation sanitaire.

Il faut prévoir une installation sanitaire, distincte du bloc central, auprès de la salle de nuit. Chaque enfant doit pouvoir faire sa toilette à fond ; il a besoin d'eau, il a besoin aussi d'isolement à partir de la puberté.

Jusqu'à cet âge, on peut envisager une installation commune de lavabos et même de douches, mais ensuite il faut préconiser le lavabo individuel dans la chambre et le box ou les lavabos isolés groupés en série.

Il faut compter une douche par chambre d'équipe ou une douche pour six s'il s'agit d'un groupe plus important.



La douchette à main remplace très avantageusement la douche fixe. Branchée sur un long tuyau souple métallique muni d'une poignée de porcelaine, elle peut se mettre à des hauteurs variées suivant la taille des enfants ou l'usage qu'on veut en faire. Elle permet de prendre une douche classique, de laver des enfants trop jeunes pour le faire eux-mêmes, de les nettoyer partiellement en cas d'incontinence diurne, de rincer les pieds en série après une promenade ou un jeu salissant, de laver les têtes. Enfin elle remplace très avantageusement le bidet dans les sections de grandes filles où l'installation individuelle (la seule à envisager quand il

s'agit de bidets) est trop onéreuse. Signalons cependant un type de bidet non individuel qui semble répondre à toutes les exigences de l'hygiène, mais que l'on trouve encore assez difficilement : le bidet à eau courante et à jet vertical.

SALLES DE REPAS

Ce sont les lieux sociaux par excellence, qui répondent aux besoins d'échanges des enfants tout en leur apportant la sécurité de la bonne nourriture et l'euphorie de la faim apaisée.

Beaucoup ont mal et peu mangé avant d'arriver dans nos internats ; il importe qu'ils soient désormais sans inquiétude à cet égard, qu'ils mangent bien, qu'ils mangent chaud, qu'ils mangent « en détente ».

La salle à manger doit donc être très accueillante, tonique et permettre des conversations qui ne dégènèrent pas en « chahut ». Pour parer à cet inconvénient et pour garder à chaque unité son autonomie, on évitera le grand réfectoire commun. Chaque groupe aura sa salle à manger, isolée de la voisine de façon au moins suffisante pour que le bruit de l'une ne s'additionne pas à celui de l'autre.

Ceci pose des problèmes d'implantation : il est plus commode de grouper les salles à manger au rez-de-chaussée dans un bâtiment voisin de la cuisine. Les plats sont chauds et le service rapide. Cependant, du point de vue psychologique, l'implantation de la salle à manger est préférable dans les locaux du groupe où elle donne beaucoup plus l'impression de « chez soi ». Il faut alors prévoir une petite office avec table chauffante où les plats sont apportés tous ensemble.

Une plonge doit être annexée à chaque salle de repas. Il faut prévoir d'autre part la possibilité de faire laver les mains avant l'entrée, que l'accès à la salle à manger se fasse par le bloc sanitaire du groupe, ou par un petit vestiaire muni de lavabos ou de jets sur rampe.

Il est difficile de faire servir la salle à manger de salle de détente, sauf s'il s'agit de groupes restreints de grandes filles où chacune participe au nettoyage de la pièce après le repas. Sinon il y aura un temps de flottement désagréable entre le repas et les activités suivantes.

Matériel.

Il doit être à l'échelle des enfants qui auront un siège individuel à pieds caoutchoutés.

Les tables octogonales, rondes ou carrées rassemblent les groupes et facilitent les conversations tandis que les tables longues entraînent forcément la nécessité de crier. La grande table commune convient cependant de préférence aux groupes d'enfants jeunes.

Le couvert doit toujours être mis de façon appétissante et requiert par conséquent une rigoureuse propreté. Il est très rare d'arriver à utiliser régulièrement les nappes. Le plateau de la table doit être revêtu d'une matière inaltérable. L'inconvénient réside dans la fixation du matériau. Si l'encadrement est formé d'une cornière de métal, la poussière et les graisses s'y accumulent. Il est préférable de prévoir un plateau en pierre recomposée (?) simplement posé sur les pieds et immobilisé par son propre poids.

Des casiers seront aménagés à l'entrée de la salle à manger pour le rangement des serviettes. Elles s'aèrent mieux ainsi que dans les tiroirs des tables. Il

faut prévoir aussi une desserte et un meuble pour la vaisselle, les deux pouvant être réunis en un seul.

La vaisselle Duralex semble donner satisfaction là où elle est employée, le bris ne se signale fréquemment qu'avec les verres. Mais une vaisselle fantaisie, très gaie, contribue à donner de l'ambiance à une salle à manger. Il faut alors l'assortir à l'âge des convives et à l'ensemble de la pièce dont la décoration peut supporter, elle aussi, une certaine fantaisie sur couleurs claires et chaudes.

Chaque table aura sa soupière et ses plats, en acier inoxydable de préférence. On évitera les grands récipients tels que marmites, bassines, etc.

LA SALLE DE DÉTENTE

C'est le lieu de la libre expression, d'où la discipline imposée est presque absente. Ici chacun doit pouvoir choisir son activité, son livre, son coin, ses camarades, etc.

La salle de détente est indispensable dans un établissement et prend une place prépondérante au même titre que la salle à manger ou le dortoir. Dans certaines régions cependant elle n'est guère utilisée, les enfants étant pratiquement toujours en « plein air ».

La diversité des activités qui y sont organisées crée quelques difficultés d'aménagement. Les salles de détente sont en effet utilisées à plusieurs fins et peuvent être catégorisées de la façon suivante :

1°) *La salle de détente « simple »* où sont organisés les jeux de société, individuels ou collectifs, où il est possible pour les enfants de lire ou d'écouter la radio. La disposition de cette salle dans l'ensemble de l'établissement sera fonction de l'organisation matérielle de la maison et pourrait être à proximité du dortoir dans le cas où elle ne serait utilisée que pour la veillée.

2°) *La salle de détente « double »*, grande salle coupée aux deux tiers par une cloison mobile permettant un passage pour aller de l'un à l'autre local ainsi formé dont le plus petit sera le « coin tranquille », le foyer, où seront organisées des activités calmes et quasi silencieuses avec jeux de société et bibliothèque ou des veillées de radio. Le plus grand sera la salle « bruyante » dotée d'un ping-pong, football de table, etc. La cloison mobile permettra rapidement d'obtenir une salle de spectacle. Il aura été prévu les possibilités d'ériger un plateau pour jeux dramatiques, un castelet pour marionnettes, un écran pour les séances cinématographiques de détente ou culturelles.

3°) *La salle mixte « détente-activités dirigées »*. Cette salle a l'avantage d'éviter la multiplication des locaux. Les activités dirigées peuvent trouver leur place dans la salle décrite dans le paragraphe ci-dessus. On y aura seulement apporté des aménagements supplémentaires sans risquer de l'alourdir.

4°) *Le dortoir-salle de détente* ou plutôt salle de jeux pour les petits (cf. Salles de nuit).

Mobilier.

La salle calme sera équipée de petites tables en bois pour quatre personnes ; les sièges pourront être des chaises ou des tabourets, l'ensemble donnant à la pièce un caractère intime de foyer. Il faut y ajouter un meuble-bibliothèque, un meuble pour le rangement des jeux de société et un meuble poste radio. Il sera laissé à l'initiative des responsables le soin d'agrémenter la pièce par un système d'éclairage particulier (lampes sur les tables, type lampe de chevet, éclairage indirect, etc.).

La salle bruyante sera aménagée de grandes et de petites tables avec chaises ou tabourets, de deux armoires où seront rangés des jeux et, le cas échéant, le matériel de travaux manuels récréatifs (peinture, pyrogravure, linogravure, papiers), d'une table ping-pong, d'un football de table et autres jeux laissés au choix des responsables.

LA SALLE DE JEUX

Pour les plus jeunes, c'est la salle où tout est permis, où l'on peut écrire sur les murs, mouiller, bricoler, crier, entasser des « trésors » sales, etc.

Corollaire de la psychothérapie, elle est souhaitable également dans une section de jeunes enfants, avec possibilité de surveillance et d'observation d'une pièce voisine.

C'est l'exutoire qui protège les autres locaux de déprédations possibles.

On la revêtira de ciment poli à 1 m 50 et elle sera munie de casiers individuels extra-solides et très faciles à nettoyer, d'un poste d'eau et de sièges fixes et mobiles, le tout aussi résistant que possible.

